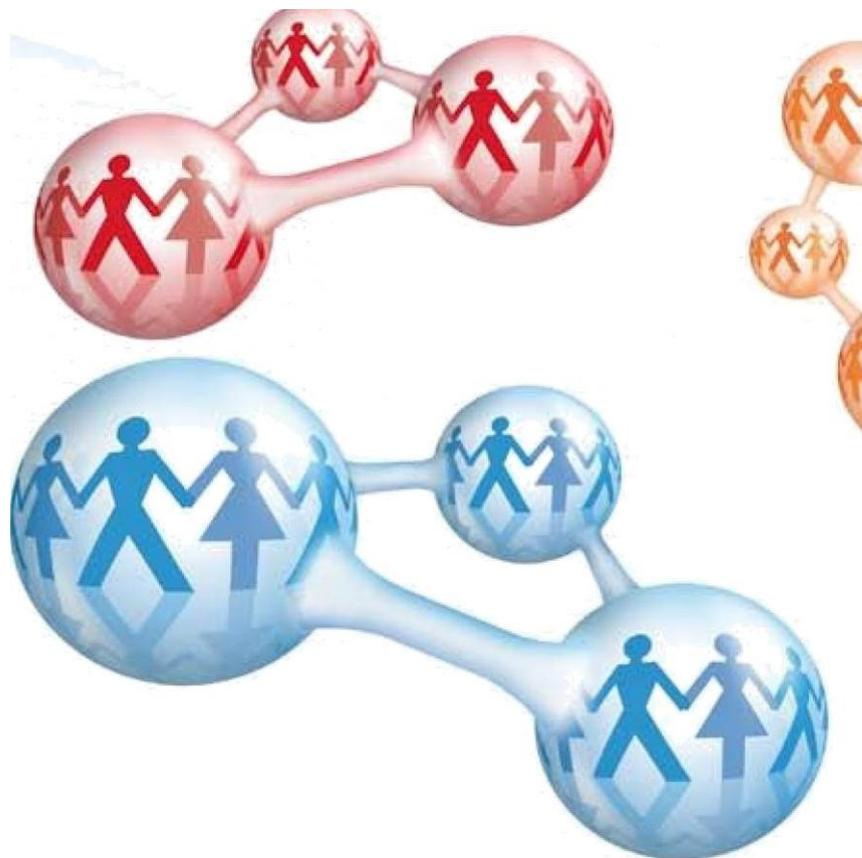




RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019





PROFILL

- Qui est Sothema?
- Une large gamme de médicaments
- Chiffres clés
- Conseil d'Administration et structure du capital
- Note méthodologique



ENJEUX RSE & ANALYSE DE MATERIALITE

- Enjeux RSE de Sothema
- Les 4 éléments des enjeux matériels
- Une bonne planification des changements
- Vérification et standards GRI
- Table de concordance (Sothema-GRI)
- Analyse de matérialité



ENTRETIEN AVEC LAMIA TAZI (PDG)



ENVIRONNEMENT, SOCIAL & GOUVERNANCE

- Des investissements responsables
- Réduction de l'empreinte sur l'environnement
- Social : Les Sothémiens, pilier de la pérennité
- La RSE, une question de bonne gouvernance



SOTHEMA & SES PARTIES PRENANTES

- Garantir le mieux-vivre de ses parties prenantes
- Le mieux-vivre du patient marocain
- Le mieux-vivre des professionnels de la santé
- Sothema & la recherche scientifique
- La politique d'achat responsable
- Les chantiers futurs en matière de RSE

2019: INDUCATEURS FINANCIERS

- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Etats Financiers FY2019
- Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes
- Liste des communiqués de presse publiés en 2019





QUI EST SOTHEMA ?

Créée en 1976, Sothema (Société de Thérapeutique Marocaine) est un laboratoire pharmaceutique 100% marocain, spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation des médicaments. Sothema est partenaire de 35 laboratoires commettants parmi les leaders mondiaux de la R&D. Elle a une importante présence à l'international, notamment via des filiales et des bureaux de représentation en Europe, en Afrique et dans des pays arabes.

40 ANS D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS

Depuis sa création en 1976, Sothema a continuellement investi d'une façon massive, contribuant à la résorption du chômage notamment parmi les

populations qualifiées. Plusieurs milliards de dirhams furent investis depuis la création de Sothema il y a presque un demi siècle, créant des milliers d'emplois directs et indirects, et contribuant à la formation de milliers de pharmaciens, médecins, ingénieurs et autres techniciens marocains et étrangers.

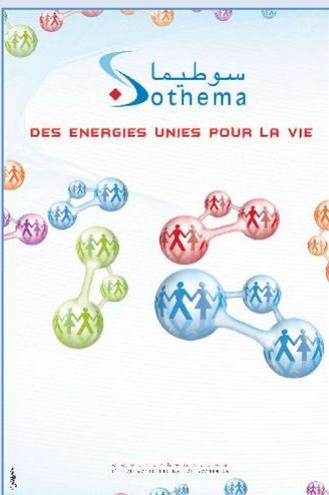
En investissant toujours massivement, Sothema se met en phase avec la volonté royale qui donne une priorité à l'emploi et à la croissance industrielle en en faisant une urgence nationale. Sothema contribue également à offrir des emplois qualifiés aux jeunes marocains résidents à l'étranger, parmi lesquels des chercheurs et des compétences rares. Sa participation régulière dans les foires de recrutement internationales démontre cet engagement citoyen.

UN LARGE PORTEFEUILLE DE MÉDICAMENTS FABRIQUÉS ET IMPORTÉS

Privilégiant la fabrication à l'importation et les formes sophistiquées à celles classiques, SOTHEMA commercialise un portefeuille riche de médicaments couvrant la majorité des classes thérapeutiques existantes. Grâce à ses 35 laboratoires commettants, SOTHEMA a introduit au Maroc, en fabrication locale, des traitements innovants comme l'insuline, les anticancéreux issus de biotechnologie, les antibiotiques céphalosporines, les collyres, l'hénoxaparine, etc.



NOTRE MISSION : DES ENERGIES UNIES POUR LA VIE



En plus de la création des emplois, les principaux objectifs des investissements de Sothema sont les suivants :

1. Offrir au Maroc et aux pays du sud une autonomie en matière de fabrication de médicaments innovants ;
2. Soigner le plus grand nombre de malades, notamment les enfants ;
3. Assurer la croissance de l'entreprise en pérennisant ses revenus et maximisant sa valeur.

Des énergies unies pour la vie est le slogan de Sothema. Il exprime, entre autres, sa mission d'investisseur qui met son énergie au service d'une vie saine.

CHIFFRES CLÈS

Présentation

1200

Sothémiens dont 150 cadres.

214

Millions de dirhams de résultat net en 2019.

1,7

Milliards de dirhams de chiffre d'affaires HT en 2019.

8%

De part de marché.

69^{ème}

Au classement des 500 plus grandes entreprises marocaines.

8

Unités industrielles spécialisées.

120.000_{m2}

De surface productive.

11.000_{m2}

Pour les injectables.

300

Médicaments fabriqués et importés.

35

Laboratoires commettants parmi les leaders mondiaux de la R&D.

2

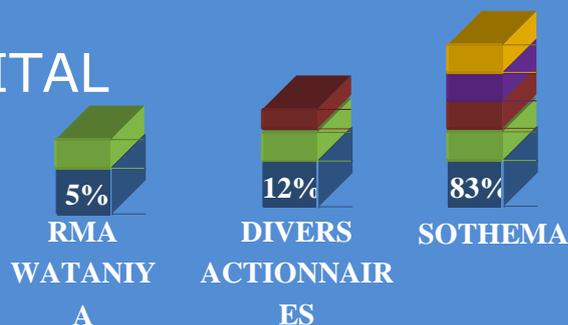
Filiales : West Afric Pharma au Sénégal et Leiden en Hollande.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES

Mme. Lamia Tazi	Présidente
Mr. Mohamed Tazi	Administrateur
Mr. Mohamed Sefrioui	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Karim	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Amine	Administrateur
Mme. Selma Tazi	Administrateur
Mme Amal Diouri	Administrateur
Mr Tahiri Ghali	Administrateur
Mr Ali Tazi	Administrateur
Mr Amine Benhalima	Administrateur

STRUCTURE DU CAPITAL



NOTE DE MÉTHODOLOGIE



La préparation du présent rapport s'est basée sur le guide publié par l'AMMC portant sur le reporting ESG ainsi que sur la circulaire n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières. Ainsi, la méthodologie adoptée privilégie la clarté, la transparence et la facilité de consultation dudit rapport. Elle veille également à l'application du principe « appliquer ou expliquer » et la prise en compte des parties prenantes dans l'analyse de matérialité.

Le périmètre du rapport ESG

Pour cette première publication, le rapport ESG s'attachera à évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités de Sothema au Maroc destinées aux marchés local et international. A partir de l'année prochaine, le périmètre sera élargi à nos filiales au Sénégal et aux Pays-Bas.



Enjeux RSE & analyse de matérialité



LES ENJEUX RSE DE SOTHEMA

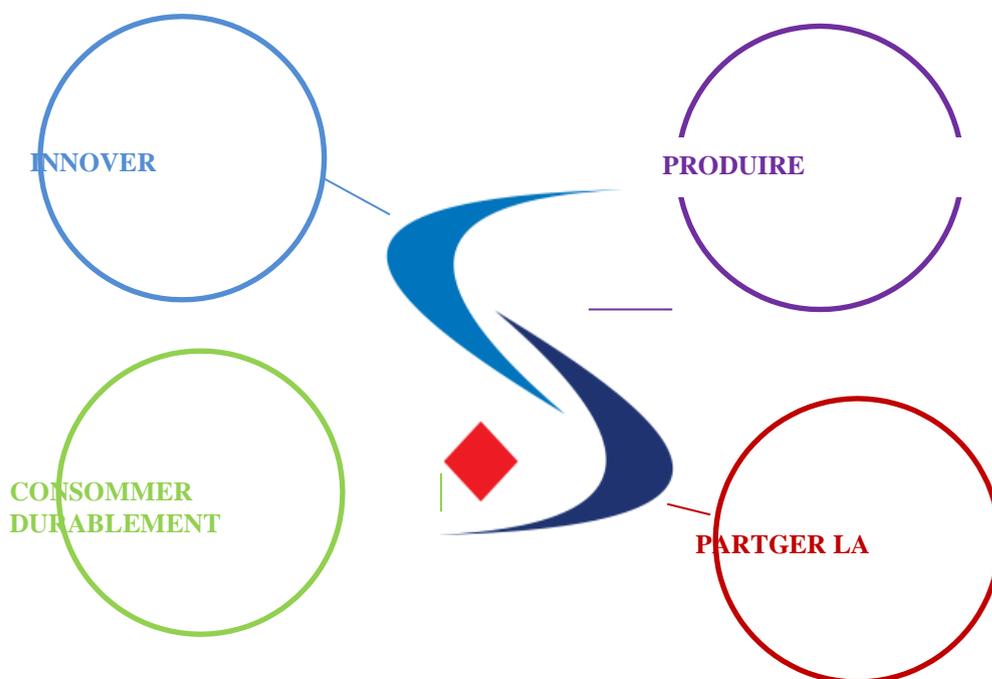


Dans sa démarche RSE, Sothema essaye d'être constamment à l'écoute de ses parties prenantes dans une optique anticipative. Ces dernières sont identifiées comme suit : les employés, les actionnaires, les patients, les professionnels de la santé, les scientifiques et les communautés. Elle met en place des mesures et plans d'action pour répondre aux besoins présents, voire futurs, des dites parties prenantes. Par ailleurs, en s'inscrivant dans cette démarche, Sothema identifie et cherche continuellement à minimiser les risques environnementaux et sociétaux liés à ses activités. Enfin, la conformité aux lois et aux standards internationaux est érigée en principe fondamental du développement durable de Sothema. De ce fait, sa RSE est considérée comme susceptible d'améliorer sa pérennité sur le long-terme. Voici ci-après les 7

enjeux prioritaires de la Responsabilité Sociétale de Sothema inspirés de la norme ISO 26000 :

- La protection de l'environnement ;
- Le respect des droits de l'homme ;
- La promotion des pratiques de bonne gouvernance ;
- L'amélioration des conditions de travail et d'emploi ;
- Le respect des intérêts des consommateurs et fournisseurs ;
- Le respect des règles de concurrence loyale ;
- Le développement des communautés.

LES 4 ÉLÉMENTS DES ENJEUX MATÉRIELS DE SOTHEMA



INTILAK 2.0 : POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET PROFITABLE A TOUS...

Pour que ses activités soient pérennes, Sothema est consciente de l'importance que l'objectif de durabilité soit fixé à sa production, sa consommation et ses innovations. Partant de ce principe, elle a pris une série de mesures visant à rationaliser l'utilisation de ses ressources de façon efficace et efficiente. En 2019, son projet de transformation intitulé INTILAK a été prorogé par une phase 2.0 dont le but est de réduire les COÛTS économiques, environnementaux et sociaux futurs engendrés par l'activité de la société. La finalité de ce projet est de renforcer la compétitivité de Sothema et de garantir une meilleure qualité de vie des Sothémiens. Cette dernière correspond à l'engagement durable de Sothema de partager sa croissance avec ses ressources humaines.





UNE MEILLEURE PLANIFICATION DES CHANGEMENTS

Que ce soit à l'échelle internationale ou locale, d'une dimension générale ou sectorielle, les transformations que subissent l'ensemble des écosystèmes dans lesquels Sothema évolue doivent être mises à la loupe, bien étudiées et anticipées afin d'adapter ses réponses aux changements futurs. Voici ci-après une liste non exhaustive des tendances analysées en continu par Sothema.

TENDANCES GENERALES

- Croissance démographique et évolution des niveaux de vie ;
- Croissance et développement économique du Maroc et des pays africains ;
- Avancées technologiques notamment le digital.

TENDANCES LIÉES A LA SANTÉ

- Ecart flagrant en termes d'accès aux soins entre les citoyens ;
- Patients plus informés et proactifs, exigeant de meilleurs soins ;
- Augmentation des financements alloués à la santé ;
- Pressions exercées sur l'industrie pharmaceutique pour plus de transparence ;
- Course à l'innovation en matière de solutions de santé ;
- Démocratisation des traitements innovants, notamment les bio similaires.

TENDANCES SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

- Evolution des modes de vie des populations notamment en termes de consommation du bio ;
- Changement climatique et réchauffement de la planète ;
- Plus de conscience en matière d'éthique et de respect des droits humains ;
- Attentes des parties prenantes en matière de dialogue.

VERIFICATION & STANDARDS GRI



Toutes les informations, initiatives, projets et autres activités présentées dans ce rapport, décrivant les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'activité de Sothema, ont fait l'objet de vérifications aussi multiples que fréquentes, en interne par le comité RSE, et en externe par plusieurs parties.

Divers vérificateurs externes avaient certifié les pratiques de Sothema dans les aspects gouvernance, sociale et environnementale à savoir les commissaires aux comptes, les cabinets certificateurs, les agences gouvernementales comme l'agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), l'inspection du travail, le laboratoire national de contrôle des médicaments, l'administration nationale des impôts, les agences internationales de médicaments ainsi que les 35 laboratoires commettants parmi les leaders internationaux de l'industrie pharmaceutique. Ces derniers procèdent à des audits réguliers des différents sites de Sothema et vérifient, entre autres, le respect des normes RSE. Ils examinent une panoplie de mesures prises par Sothema pour, par exemple, lutter contre la corruption, réduire son

empreinte sur l'environnement, promouvoir les droits humains, lutter contre le travail des enfants, promouvoir la parité, etc. Par ailleurs, dans le cadre de sa volonté à faire labéliser sa Responsabilité Sociétale, Sothema pourra certifier sa politique RSE par un organisme habilité en la matière. En termes d'identification des attentes de ses parties prenantes, Sothema a toujours maintenu un dialogue permanent avec les associations syndicales et professionnelles représentatives de ses parties.



Sothema a choisi de comparer ses enjeux RSE prioritaires avec les indicateurs du Global Reporting Initiative (GRI). Ce dernier est le standard le plus suivi au monde.

Table de concordance des 7 enjeux prioritaires de Sothema avec les indicateurs GRI

Enjeux RSE de Sothema	Indicateurs GRI correspondants
La protection de l'environnement	
<ul style="list-style-type: none">- Economie d'énergie ;- Valorisation des déchets et recyclage.	GRI 302 / Energie. GRI 306 / Déchets et effluents.
Le respect des droits de l'homme	
<ul style="list-style-type: none">- Droit à la santé : accès aux médicaments innovants à des prix abordables ;- Promotion de la parité homme-femme.	GRI 203-2 / Ex : tarification préférentielle des produits pharmaceutiques. GRI 405 / Diversité et égalité des chances.
La promotion des pratiques de bonne gouvernance	
<ul style="list-style-type: none">- Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management.	GRI 419 / Conformité socioéconomique.
L'amélioration des conditions de travail et d'emploi	
<ul style="list-style-type: none">- Dialogue social ;- Rémunération & Gestion des carrières ;- Santé et sécurité des Sothémiens.	GRI 407 / Libertés syndicales et négociation collective. GRI 404 / Formation et éducation. GRI 419/ Conformité socioéconomique.
Le respect des intérêts des consommateurs et fournisseurs	
<ul style="list-style-type: none">- Achats responsables.	GRI 204 / Pratiques d'achats. GRI 414 / Evaluation sociale des fournisseurs.
Le respect des règles de concurrence loyale	
<ul style="list-style-type: none">- Déontologie et lutte contre la corruption.	GRI 205 / Lutte contre la corruption.
Le développement des communautés	
<ul style="list-style-type: none">- Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap.	GRI 203/ Impacts économiques indirects. GRI 405 / Diversité et égalité des chances.

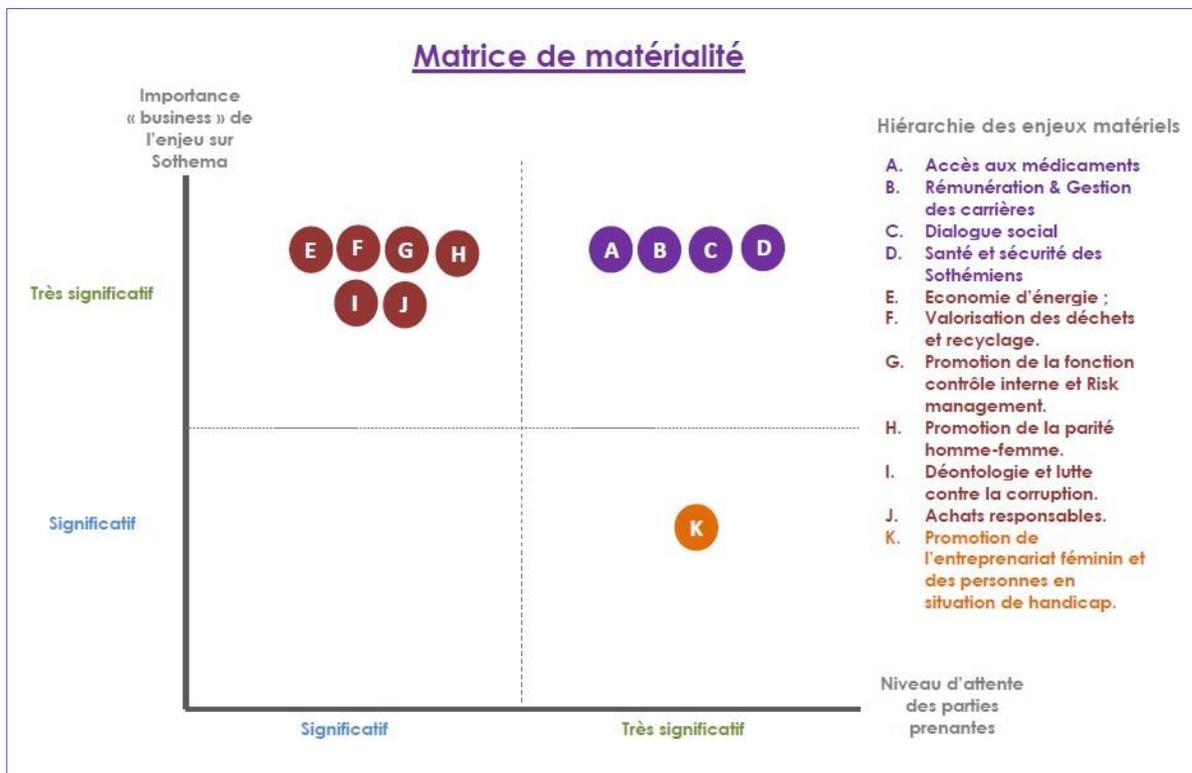
L'analyse de matérialité



Tout en reconnaissant le caractère nouveau d'une telle analyse sur sa démarche et sa communication extra-financière, Sothema a essayé d'associer, à travers des entretiens approfondis, le maximum de ses fonctions supports et métiers ainsi que ses collaborateurs ayant un contact avec ses parties prenantes.

Le but était d'abord d'assimiler la démarche et ensuite de définir ses enjeux matériels, lesquels enjeux étaient hiérarchisés en termes de priorité et croisés entre les exigences de performance du business model de Sothema et les attentes de ses parties prenantes. Ces enjeux sont ceux inspirés de la norme ISO 26 000. Ainsi, la présente analyse de matérialité a permis d'identifier les impacts potentiels de la per-

formance de Sothema et la vulnérabilité de ses parties prenantes pour chacun des enjeux prioritaires identifiés. Sothema note le caractère perfectible de cette analyse et s'engage, pour les prochains rapports, à l'amélioration continue des mécanismes d'identification des attentes de ses parties prenantes conformément aux exigences de la norme ISO 26000.





Entretien avec Lamia Tazi (P.D.G)



TAZI

La RSE est la raison d'être de Sothema

ENTRETIEN AVEC LAMIA



Depuis sa création en 1976, Sothema se considère comme porteuse d'une Responsabilité Sociétale. Ses initiatives multidimensionnelles le prouvent. Le point avec Lamia Tazi, Président Directeur Général.

Comment évaluez-vous la politique RSE de Sothema ?

Le livre vert de la Commission Européenne publié en 2001 définit la responsabilité sociétale d'une entreprise (RSE) à partir des actions qui lui permettent non seulement de satisfaire aux obligations juridiques applicables mais aussi aller au-delà et investir dans

le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. Ce livre vert indique également qu'il s'agit d'une intégration volontaire de préoccupations sociales et environnementales à ses activités commerciales et à ses relations avec les parties prenantes. Partant de cette définition, je pense que la RSE est ancrée dans l'ADN de Sothema.



En effet, depuis sa création, notre laboratoire œuvre sans relâche pour rendre notre pays autonome en matière de production des médicaments. Dans le langage de la RSE, cela correspond à faciliter l'accès de nos citoyens aux soins, une finalité noble répondant aux droits humains les plus élémentaires. La production des médicaments implique des investissements, de l'innovation, la création de milliers d'emplois qualifiés et, par effet d'entraînement, de nombreuses PME/TPE. Ceci est également un fondement de la RSE puisque tout investissement crée des richesses et contribue au développement du niveau de vie des communautés. Bref, Sothema n'aurait jamais existé sans une responsabilité sociétale clairement formulée et implémentée sous forme de stratégies, de politiques et d'actions.

Quelles sont les pactes mondiaux en matière de RSE auxquels Sothema adhère ?

Au Maroc, la communication sur la politique RSE des entreprises cotées en bourse n'est obligatoire qu'à partir de cette année 2020. Cela dit, nous sommes encore au début du processus. Même si nous n'avons pas encore adhéré, par exemple, au Pacte Mondial des Nations Unies sur la RSE, nous

agissons conformément à ses principes de base. En atteste les différentes accréditations de Sothema par les agences mondiales de la santé, ses différentes certifications ainsi que ses trophées reçus de diverses institutions, notamment celui du meilleur investisseur accordé à notre laboratoire par l'organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Comment comptez-vous procéder à la mise en place puis l'implémentation de votre politique RSE ?

La politique RSE et son implémentation sont une réalité chez Sothema. Il reste la formulation. Au début de l'année 2019, nous avons lancé une campagne de communication interne visant à expliquer les principes de la RSE. Ensuite, un comité a été créé dont la mission est justement de mettre en place des initiatives permettant de mieux formuler notre RSE. Ce comité a par exemple étudié la possibilité d'intégration de la norme ISO 26 000 dans nos procédures ainsi que l'opportunité de se faire labéliser par la CGEM. Nous pensons que la circulaire de l'AMMC sur le rapport ESG et la communication extra financière des entreprises cotées tombe à point nommé. Il aura certainement un effet d'accélérateur pour la formulation de notre stratégie RSE.

“Sothema n'aurait jamais existé sans sa Responsabilité Sociétale”



Environnement, Social & Gouvernance



DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Partant de sa Responsabilité Sociétale qui reste ancrée dans sa stratégie, Sothema adopte une politique d'investissement responsable dont la mission est de produire un progrès continu dans les domaines du social, de l'environnemental et de l'économique. Sothema met également ses moyens afin de s'assurer que sa RSE s'intègre à toutes ses activités.

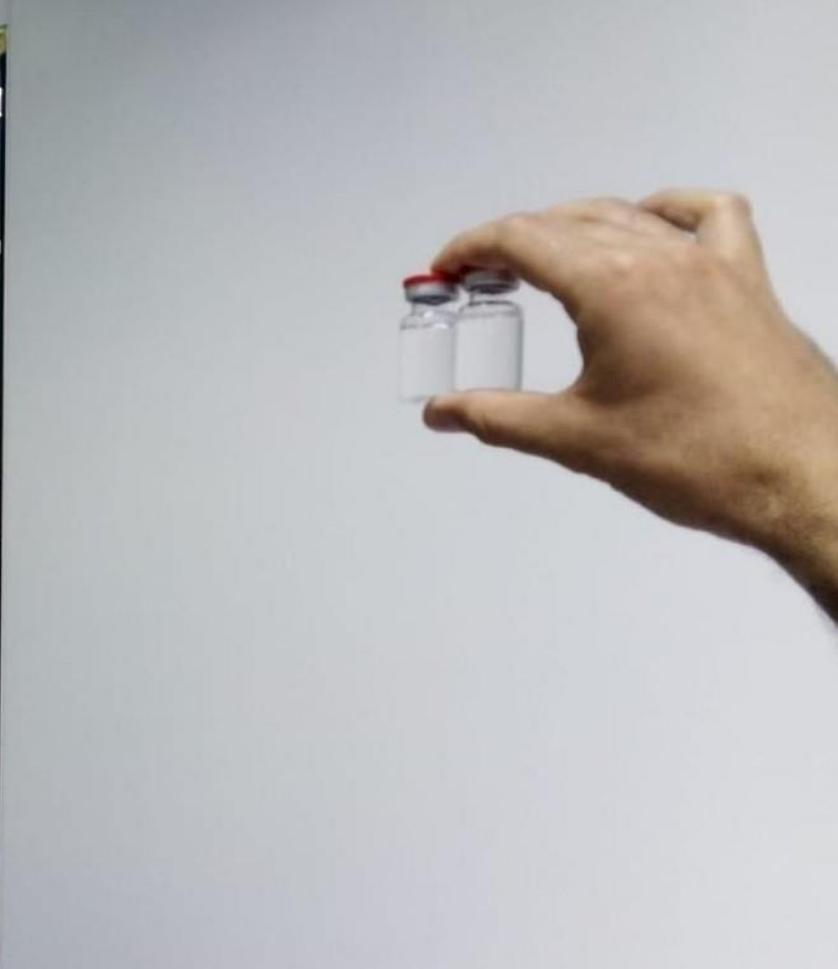
INAUGURATION DE LA PREMIÈRE UNITÉ DES ANTICANCÉREUX ISSUS DE BIOTECHNOLOGIE A L'ÉCHELLE DE L'AFRIQUE

Le 28 janvier 2019, Sothema a célébré l'inauguration de son unité des anticancéreux issus de biotechnologie. Plusieurs personnalités de premier plan, dont les ministres de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy et de la Santé Anas Doukkali, avaient participé à cet événement majeur.

Sothema est le premier laboratoire africain ayant démarré la production locale des anticancéreux issus de biotechnologie. «À travers ces investissements, nous confirmons notre volonté de démocratiser ces traitements et d'assurer la sécurité sanitaire de notre pays», a déclaré Mme Lamia Tazi, PDG de

Sothema. «La cure de traitement d'un anticancéreux issu de biotechnologie coûtait 24.000 dirhams, aujourd'hui elle ne coûte plus que 6.000 dirhams. C'est quatre fois moins chère et donc quatre fois plus de patients pourront être traités avec le même budget », a-t-elle ajouté.





SOTHEMA REMPORTE LE TROPHÉE DU MEILLEUR INVESTISSEUR

Sothema a reçu l'**Investment Award** dans le cadre des trophées de l'industrie organisés le 29 avril 2019 à Casablanca, par le ministère du commerce, de l'industrie, de l'investissement et de l'économie numérique en partenariat avec l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) et le média Industrie Magazine.

Ce trophée récompense les investissements socialement responsables de Sothema depuis sa création, ayant permis au Maroc d'avoir une autonomie en matière de production des médicaments, et aux patients marocains et africains d'accéder aux traitements les plus innovants, fabriqués localement et commercialisés à des prix

abordables. Sothema a été sélectionnée parmi 70 entreprises candidates par un jury présidé par Mme Hanan Hanzaz, représentante pays de l'ONUDI. Le jury comptait également une panoplie d'entrepreneurs et de professionnels de premier plan, marocains et étrangers, représentant divers secteurs d'activité économique.





POUR UNE RÉDUCTION PERMANENTE DE L'EMPREINTE DE SES ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT

L'engagement de Sothema à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement n'est pas nouveau. En 2006, son projet pionnier d'assainissement liquide ayant été généralisé à l'ensemble de la profession pharmaceutique a permis à l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP) de remporter le prix de l'environnement, attribué pour la première fois au Maroc par l'ancien ministère de l'aménagement du territoire.





S'APPUYER DAVANTAGE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Souhaitant réduire sa consommation des énergies fossiles, Sothema s'est dotée d'une chaudière pour la production de la vapeur industrielle par la combustion de la biomasse. Réalisée grâce à un partenariat avec Aveo énergie, spécialiste des chaudières écologiques, la chaudière de Sothema a été conçue de façon à accepter tous types de biomasse comme le grignon d'olive, le noyau d'olive et le coc d'argan.

La vapeur produite par cette chaudière sert par exemple à la stérilisation des médicaments et du matériel de conditionnement, à la production de l'eau destinée aux préparations injectables ainsi qu'au traitement de l'air des unités de production. Grâce aux multiples filtres et économiseurs de cette chaudière, les émanations en CO₂ sont réduites à leur bas niveau. Par ailleurs, la chaudière biomasse de

Sothema a contribué, depuis sa mise en place, à la résorption d'une quantité non négligeable des déchets produits annuellement au Maroc. Elle a également eu un impact socio-économique sur des centaines de marocains qui travaillent désormais dans la chaîne de valeur consistant en la collecte, la transformation, le stockage et le transport des biomasses utilisées pour la production de l'énergie.

10

Millions de dirhams investis pour la construction de la chaudière.

2000

Tonnes de déchets utilisées annuellement

3

Millions de dirhams d'économies annuelles sur la consommation du propane

DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES EN EVOLUTION POSITIVE



Déchets industriels à la décharge

0

56% des déchets recyclés : application du tri des déchets à la source, notamment en isolant les déchets pharmaceutiques et ceux souillés et en maximisant la récupération du valorisable.

-1%

Sur la consommation du gasoil

Alors que la consommation du gasoil a légèrement baissé, notamment avec le changement de 3 chariots élévateurs externes, celle du gaz propane a considérablement diminué (-60%).

ENERGIE VERTE, SOTHEMA EN BON ELEVE



Dans le cadre de sa conférence organisée en partenariat avec l'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE), le Magazine Economie & Entreprises a consacré un panel aux Success Stories en matière de développement durable et de transition énergétique. Sothema a été parmi

les bons élèves ayant été mis en avant grâce à leurs engagements volontaristes dans ce domaine. Le panel a regroupé des dizaines de professionnels dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie. Il a été l'occasion pour Sothema de partager son expérience et surtout d'échanger avec plusieurs acteurs sur son projet en cours visant la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Par ailleurs, ce panel a également mis en avant le caractère précurseur de Sothema en matière d'audit énergétique qu'elle a volontairement conduit en 2011. Cet audit est désormais obligatoire pour l'ensemble des entreprises industrielles à partir de décembre 2019.



Renouvellement du certificat ISO 14001

Le cabinet SGS a procédé, le lundi 23 et mardi 24 décembre 2019, à un audit en vue du renouvellement de la certification de Sothema selon la norme ISO 14001. L'objectif était de confirmer que le système de management environnemental de Sothema est conforme aux exigences légales, réglementaires ainsi qu'à la norme 14001. Il était également question de vérifier que ce système est mis en place, qu'il est efficace en termes d'objectifs et qu'il permet d'identifier ses parties susceptibles d'être améliorées. L'audit a porté sur plusieurs domaines à savoir la fabrication, le stockage et la distribution des produits pharmaceutiques. Sothema a reçu un avis favorable qui lui a permis de conserver son certificat.

POLITIQUE SOCIALE : LES SOTHÉMIENS COMME PILIER DE LA PÉRENNITÉ

Tout en veillant au strict respect du code de travail et de toutes les conventions collectives et autres réglementations en matière sociale, Sothema adopte depuis plusieurs années une approche managériale qui considère les Sothémiens comme le pilier de sa réussite.



65%

des employés en
contrat CDI.

5%

des employés en
contrat CDD.

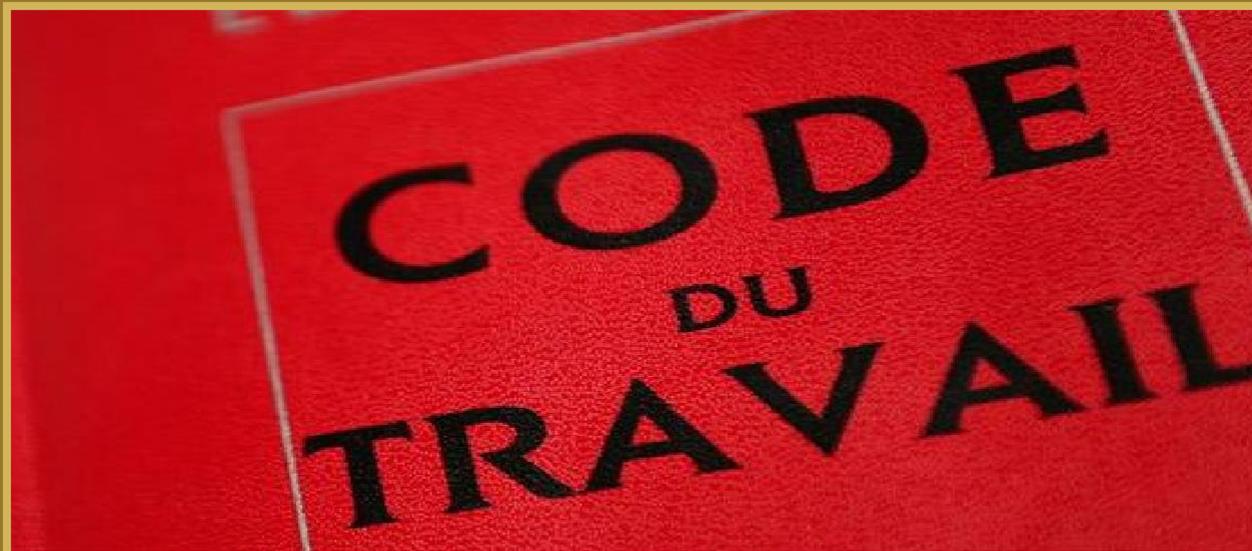
30%

des employés sous
contrat d'intérim.

25

intérimaires sont en
moyenne titularisés
annuellement.

Au-delà du respect strict de la législation de travail



En plus de son règlement intérieur, Sothema dispose de procédures rédigées afin d'organiser les aspects administratifs et du développement RH. Certaines de ces procédures sont inspirées du code du travail, d'autres le sont de standards internationaux dont ceux spécifiques à l'industrie pharmaceutique comme les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et les Good Manufacturing Practicess (GMP). Ces procédures réglementent l'ensemble du processus RH à savoir le recrutement, la formation, l'administration du personnel (paie, mutuelle, retraite, congés, prêts, etc.), la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières, l'évaluation de la performance, etc. En matière de dialogue social, l'existence d'une représentation syndicale au sein de Sothema est favorisée. L'élection des délégués du personnel se fait conformément au droit du travail. Les négociations avec les instances représentatives du personnel se font annuellement sur les revendications et souvent sur de multiples autres sujets. La direction des ressources humaines de Sothema consulte régulièrement ses

partenaires sociaux pour tous les sujets d'ordre général qui touchent l'ensemble des Sothémiens afin de maintenir le dialogue social et de prendre en considération toute remarque ou suggestion. Chaque mois, une réunion avec les délégués du personnel est organisée avec la possibilité de tenir plusieurs autres réunions par mois en fonction de l'urgence des sujets à traiter.

La priorité aux augmentations de salaire

En 1982, date à laquelle Sothema réalisa son premier bénéfice, feu Omar Tazi que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde, avait instauré une sorte de principe sur lequel l'ensemble des associés avaient depuis lors adhéré : La priorité est aux augmentations du personnel et non pas aux dividendes, peut-on le résumer en substance. En 2005, date de l'entrée en bourse de Sothema, ce principe s'était exprimé à travers les actions prioritaires que le management avait consacrées aux Sothémiens tout en les faisant profiter de facilités pour les acquérir.



Favoriser la mobilité des talents en interne

Sothema a mis en place son SMT (Sothema Mobility Talents) dont l'objectif est de favoriser les promotions en interne et l'accompagnement des projets de carrière des Sothémiens.

**Recrutements
effectués en
interne en
2019**

8

15

**Promotions aux
fonctions
managériales
en 2019**

**De croissance
du budget
formation en
2019**

11%

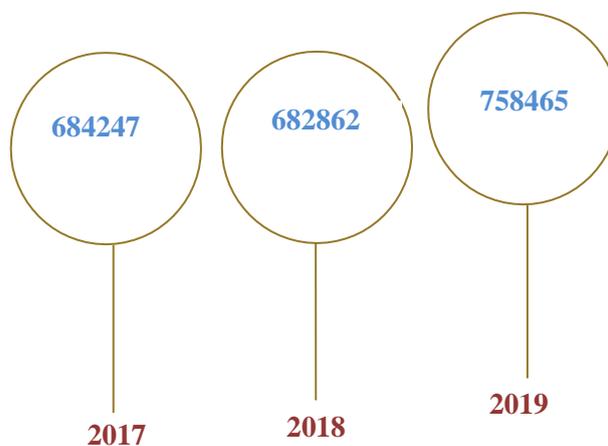
52

**actions de
formation
réalisées en
2019**

Sothema, un employeur responsable

100%

des Sothémiens bénéficient, en plus d'un treizième mois, de primes calculées sur la base d'une évaluation annuelle de la performance.



Evolution du budget formation en MAD

Effectif total par type de contrat

Année	CDI	CDD	Intérim	Effectif total
2019	799	49	381	1229
2018	785	45	373	1203
2017	723	36	373	1132

Répartition de l'effectif par genre

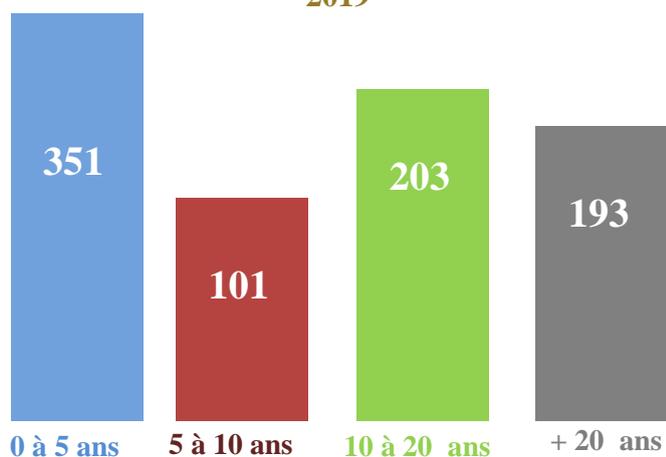
Année/Genre	CADRES		NON CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2019	59	87	447	636
2018	54	82	433	634
2017	56	75	432	569

Nombre de recrutements

Année	Emplois créés
2019	80
2018	128
2017	87



Répartition de l'effectif par ancienneté 2019



Equité salariale

Sothema dispose d'une grille salariale interne qui tient compte de l'expérience du collaborateur ainsi que la dimension du poste occupé. Aucune distinction n'est faite sur la base du genre du collaborateur.



Les départs

Année/Catégorie	Licenciements		Démissions	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
2019	-	3	15	38
2018	-	1	14	26
2017	-	3	11	24

11

est le nombre des représentants du personnel au sein de Sothema, dont 5 titulaires et 6 suppléants. Les élections de renouvellement du bureau sont prévues en 2021.

100%

des mesures disciplinaires sont prises après consultation systématique des délégués syndicaux et participation de ces derniers aux séances d'écoute.

50%

des démissions concernent les métiers de la promotion médicale connue dans la profession pharmaceutique pour leur taux de turnover élevé.

La primauté à la santé des Sothémiens

Opération du cliché pulmonaire, vaccination, dépistage pour le diabète, don de sang, le service médical de Sothema agit avec dynamisme qui n'a d'égal que la bonne volonté des Sothémiens qui le gèrent. Sa principale mission : veiller à la bonne santé de tous les Sothémiens.



L'installation au sein de Sothema d'un service médical ayant un rôle essentiellement préventif traduit, en de plus de sa volonté de se conformer à la loi du travail, de veiller à la bonne santé de tous les Sothémiens. L'une des finalités principales de ce service est d'éviter toute altération de la santé des employés, en surveillant les conditions d'hygiène et les risques de contagion des maladies. Depuis septembre 2012, les services médicaux d'entreprise au Maroc ne peuvent fonctionner sans l'autorisation de conformité prévue par l'arrêté du 22 novembre 2010 du ministère du travail. Dirigé par un médecin de travail chevronné, deux infirmières et une assistante, le service médical est aménagé de façon à ce que les Sothémiens puissent y être examinés convenablement, avec des

locaux et des équipements répondant aux normes sanitaires et d'hygiène. Afin de remplir son rôle préventif, le service médical assure un examen périodique des Sothémiens. Aussi, tout employé exposé à un danger quelconque doit subir une visite médicale suivant la fréquence déterminé par le médecin du travail. Le service médical organise également des opérations de dépistage sur diverses pathologies ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la bonne hygiène à adopter pour éviter de contracter des maladies. Il contribue également à l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein de la société en procédant, entre autres, à une surveillance permanente de l'adaptation des postes de travail à l'état de santé des employés qui les occupent.



Politique SST : tendre vers le zéro accident

Que ce soit pour ses Sothémiens ou ses parties prenantes, Sothema considère la santé et la sécurité au travail (SST) comme une priorité. Sa politique SST est fondée sur une démarche harmonieuse de prévention, de gestion des risques et de renforcement continu des mesures de sécurité. Son objectif : tendre vers le « zéro accident ».

Indicateurs/année	2017	2018	2019
Nombre d'AT	3	5	4
Taux de fréquence	1,90	2,94	2,23
Taux de gravité	0,07	0,06	0,05

Sothema suit le taux de fréquence de tous les accidents faisant l'objet d'un acte médical qu'ils soient ou non suivis d'un arrêt de travail, dont sont victimes non seulement ses collaborateurs, mais aussi toutes les personnes présentes sur ses sites : visiteurs, sous-traitants et intérimaires. La prise en charge des accidents survenus se fait selon

une procédure interne conforme à la loi et aux bonnes pratiques de gestion des AT. En termes de prévention et de gestion des risques, Sothema veille à la formation continue sur les consignes SST, à l'analyse permanente des risques et des accidents survenus et à l'implication de tous les Sothémiens.

LA RSE, UNE QUESTION DE BONNE GOUVERNANCE

L'un des chantiers ouvert par Sothema est celui de la doter des organes et outils qui lui permettront d'assurer un pilotage dynamique de sa responsabilité sociétale, à tous les niveaux. Création de comités, vulgarisation de la RSE et renforcement des outils de transparence sont les maîtres mots de sa gouvernance RSE.



En décembre 2019, le Conseil d'Administration de Sothema a décidé la création d'un comité d'audit qui aura comme mission le suivi et l'élaboration de l'information financière destinée aux actionnaires, au public et à l'AMMC ; le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques ainsi que le suivi du contrôle légal des comptes sociaux de la société. Le Conseil a également décidé la cooptation d'un administrateur indépendant en la personne d'Amine Benhalima, ingénieur polytechnicien, dirigeant et administrateur de sociétés et banquier. Benhalima compte plus de 25

ans d'expérience dans des directions générales de plusieurs établissements nationaux de premier plan comme Royal Air Maroc, CFG Bank et CDG. Le Conseil d'Administration de Sothema a également décidé la création d'un comité stratégique dont la mission est la définition et le suivi des orientations stratégiques de Sothema et de ses filiales ainsi que le suivi de l'exécution des projets stratégiques.

Contrôle interne et Risk Management

Créée fin 2018, la fonction du contrôle interne et Risk management s'assigne comme mission d'apporter une réponse efficace aux risques et aux opportunités auxquelles Sothema peut faire face, renforçant ainsi sa capacité de création de la valeur ajoutée et assurant une transparence totale pour les parties prenantes à savoir les actionnaires, les investisseurs, le management et tous les Sothémiens. Il s'agit de développer les modalités de traitement des risques, de diminuer les déconvenues et les pertes opérationnelles, d'identifier les risques multiples et transverses, de saisir les opportunités qui s'offrent à Sothema et d'améliorer l'utilisation du capital.



Projet de labellisation RSE, un chantier en cours

Le projet de labéliser sa RSE par la CGEM a été érigé en priorité du projet de transformation intitulé INTILAK 2.0. Une équipe de projet a été constituée au sein de Sothema afin de conduire le projet. Elle est composée de la direction de la communication, de la direction des ressources humaines et du département HSE. Plusieurs réunions ont eut lieu avec les responsables du label RSE de la CGEM. Durant sa présentation, l'équipe du projet a rappelé les principes de Sothema qui orientent sa volonté de se faire labelliser, parmi lesquels l'objectif de la démarche qui ne se limite guère au label. Aussi, Sothema est consciente que sa démarche RSE ne doit pas se contenter du respect de la réglementation du travail ou des normes environnementales, mais qu'elle doit s'inscrire dans des projets plus globaux comme la prévention de la corruption ou le renforcement de l'éthique et de la transparence dans les organes de direction. En termes de label, Sothema s'est également fixé comme objectif de sélectionner des standards RSE internationalement reconnus et de s'y conformer.

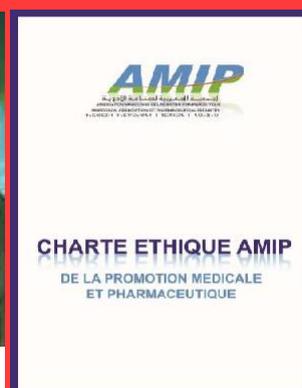
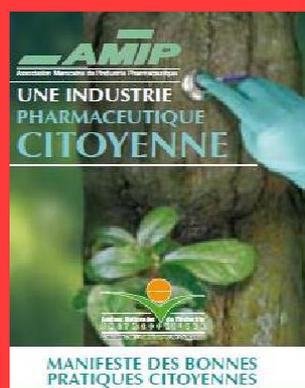
De la communication interne pour sensibiliser sur la RSE

En 2019, Sothema a consacré le 13^{ème} numéro de SOTHEMA NEWS, sa revue interne, à sa politique RSE. Cette revue est imprimée à plus de 1200 exemplaires. Elle est adressée à l'ensemble des Sothémiens, y compris les retraités. Elle est également destinée à l'ensemble des administrateurs de Sothema. A travers cette communication, Sothema a

souhaité sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et dirigeants sur les enjeux RSE de son activité et ses engagements en la matière. C'était également un appel à contribution adressé à tous les Sothémiens afin de faire des propositions en vue de formuler cette politique RSE et mieux la vulgariser.

Respect de l'éthique et de la déontologie

En tant que membre fondateur de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP), Sothema a toujours privilégié le cadre corporatif en vue d'aboutir à des pratiques conformes à l'éthique et aux règles déontologiques du secteur de la santé. C'est ainsi qu'elle initia plusieurs documents visant à faire respecter l'éthique au sein de la profession. Parmi ces documents, la charte éthique de l'industrie pharmaceutique et le Manifeste des Bonnes Pratiques Citoyennes qui traite, entre autres, des questions déontologiques. Inspirés des lois et réglementations en vigueur ainsi que des valeurs universelles comme l'intégrité, la loyauté, le professionnalisme, la qualité, la confidentialité, la transparence et la solidarité, ces deux documents de référence ont été ratifiés par l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques exerçant au Maroc. Ils définissent un cadre commun visant le respect des lois, réglementations et autres codes professionnels. La lutte contre la corruption est placée comme premier principe dans ces documents, notamment dans les activités liées à l'information médicale. Des dispositifs de contrôle et de suivi des bonnes pratiques d'éthiques et de déontologie ont été mis en place et font l'objet de renouvellement périodique.



Composition de l'organe de gouvernance, fonctions et nombre de mandats

Nom et Prénom	Fonction	Première nomination	Date d'expiration	Mandats
Mme. Lamia TAZI <u>Exécutif</u>	Président du Conseil d'Administration	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	5 Mandats
M. Mohamed TAZI <u>Exécutif</u>	Administrateur – Directeur Exécutif Pôle Support	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	1 ^{er} Mandat
M. Mohamed SEFRIOU <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 13/06/1995	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	5 Mandats
M. Mohamed Amine BERRADA <u>Non Exécutif</u>	Administrateur / Membre du Comité d'Audit /	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	3 Mandats
M. Mohamed Karim BERRADA <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	4 Mandats
M. El Ghaly TAHRI JOUTEI HASSANI <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	3 Mandats
Mme Amal DIOURI <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 11/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2020	1 ^{er} Mandat
M. Ali TAZI <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 ^{er} Mandat
Mme Selma TAZI <u>Non Exécutif</u>	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 ^{er} Mandat
Mohamed Amine BENHALIMA <u>Indépendant</u>	Administrateur Indépendant / Président Comité d'Audit	Cooptation par le CA du 04/12/2019	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2025	1 ^{er} Mandat



Comité d'Audit

Président : Mr Amine Banhalima.

Membre : Mr Mohamed Amine Berrada.

2

réunions sont au minimum tenues annuellement par le Conseil d'Administration.

Comité stratégique

Président : Feu Mr Omar Tazi (la nomination d'un remplaçant fera l'objet d'une résolution de la prochaine réunion du CA.)

Membre : Mme Lamia Tazi.

Critères de sélection de l'administrateur indépendant

Monsieur Amine Benhalima n'a jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les fonctions suivantes : Président du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Délégué, ou toute autre fonction exécutive. Monsieur Benhalima n'a aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

SOTHEMA WAY

LES 7 PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA RSE

1. REDEVABILITÉ

Sothema est en mesure de répondre de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement (respect de la législation et la réglementation).

2. TRANSPARENCE

Afin d'assurer la transparence des décisions qu'elle prend et des activités qu'elle mène, Sothema diffuse de manière claire, juste, exhaustive et suffisante les politiques, décisions et activités dont elle est responsable et leurs effets connus ou probables sur la société et l'environnement. Ces informations sont disponibles, directement accessibles et compréhensibles. Elles sont actualisées, basées sur des faits et présentées de manière claire et objective.

3. COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Le comportement de Sothema est fondé sur les valeurs de l'honnêteté, de l'équité et de l'intégrité. Ces valeurs impliquent que l'on s'engage à traiter l'impact de ses décisions et activités sur les intérêts de toutes les parties prenantes.

4. RECONNAISSANCE DES INTERETS DES PARTIES PRENANTES

Sothema reconnaît et prend en compte les intérêts de ses parties prenantes, notamment les patients (consommateurs), les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens et infirmiers) et ses employés. Elle œuvre

continuellement à les satisfaire.

5. RESPECT DU PRINCIPE DE LEGALITE

Sothema veille constamment au respect du principe de légalité et à la conformité à toutes les législations et réglementations en vigueur du secteur du médicament et celles plus largement appliquées à son activité industrielle. Grâce à ses directions juridique et affaires réglementaires, Sothema s'organise pour prendre connaissance des lois et réglementations en vigueur et de garantir leur mise en œuvre à tous les échelons de l'entreprise.

6. PRISE EN COMPTE DES NORMES INTERNATIONALES DE COMPORTEMENT

Sothema se réfère aux normes internationales de comportement même dans les pays où la législation contredit ces normes. Sothema se refuse également d'être "complice" des activités d'une autre organisation qui ne seraient pas en cohérence avec ces normes.

7. RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Sothema respecte et, chaque fois que possible, promeut les droits énoncés dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme. Elle prend également les mesures qui s'imposent pour les faire respecter à tous les niveaux de l'entreprise.



Sothema et ses parties prenantes



GARANTIR LE MIEUX-VIVRE DE SES PARTIES PRENANTES

La notion de partie prenante est une composante majeure d'une démarche RSE. Conformément à la norme ISO 26000, Sothema définit ses parties prenantes comme "toute personne morale ou physique, ayant un intérêt dans ses décisions ou activités". De ce fait, les principales parties prenantes identifiées par Sothema sont les Sothémiens, les patients (consommateur), les professionnels de la santé, les chercheurs, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés.

Un dialogue permanent

Sothema veille à l'établissement de canaux de communication permanents et transparents avec ses parties prenantes. Son objectif est de pouvoir appréhender les intérêts et attentes de celles-ci et d'en tenir compte dans ses différentes décisions stratégiques et opérationnelles. Elle le fait conformément aux valeurs découlant de son slogan institutionnel à savoir *DES ENERGIES UNIES POUR LA VIE*.

Mieux vivre des Sothémiens

Sothema a mis en place de multiples plateformes de dialogue avec les Sothémiens afin d'appréhender leurs attentes et également de les associer à y répondre.

DACI

En 2004, Sothema a institué une cellule de réflexion et d'action dont l'objectif est de promouvoir une Démarche d'Aide à la Communication Interne. Nommée DACI, cette cellule s'est vite spécialisée dans les →

œuvres sociales. Plusieurs initiatives visant la promotion du bien-être des Sothémiens furent adoptées grâce à cette cellule. Depuis, des réunions périodiques sont tenues avec différents Sothémiens, notamment les représentants du personnel, afin de promouvoir les œuvres sociales. Une réflexion est actuellement engagée au sein de Sothema afin de formaliser une politique d'œuvres sociales assortie d'un budget et de mécanismes de gestion et d'évaluation des réalisations.

CAISSE SOCIALE

Sothema dispose d'une caisse sociale instituée depuis une trentaine d'années dont l'objectif est de soutenir les Sothémiens qui font face à des imprévus de la vie ou à des difficultés d'ordre personnel. Le dialogue engagé dans le cadre de cette caisse s'est toujours révélé d'un grand réconfort pour les Sothémiens qui se trouvent en difficulté. Il renforce le sentiment d'appartenance à une famille de collaborateurs et produit un climat positif en interne. Plusieurs dizaines de dossiers ont été traités depuis la création de la caisse avec un degré de satisfaction élevé.

COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Conformément au code de travail qui exige la formation d'un comité d'hygiène et de sécurité, Sothema organise trimestriellement une réunion abordant l'ensemble des sujets liés à l'hygiène et la sécurité des employés. Le pilotage des décisions prises dans le cadre de ce comité privilégie la démarche participative et le dialogue permanent. L'ordre du jour des réunions du comité dépasse souvent la conformité réglementaire pour aborder des questions relatives aux conditions de travail.



Dans le but de promouvoir le management de proximité, Sothema a mis en place en 2008 son programme MANAGER & COACH destiné à l'ensemble des Sothémiens ayant une responsabilité de gestion. L'un des objectifs majeurs de ce programme a été de doter les managers intermédiaires de Sothema, en plus de compétences managériales, d'habilités en matière de coaching et de mentoring pour les Sothémiens. Grâce au succès de ce programme, la philosophie ayant conduit à son implémentation a exigé de mettre en place des actions permanentes visant l'amélioration des compétences managériales et de coaching des managers intermédiaires.



DIVERSITE ET INCLUSION

Sothema s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances en partant du principe qu'elles sont indispensables à sa pérennité future. De ce fait, elle met en place un arsenal de moyens de contrôle et de surveillance visant à éviter toute forme de discrimination liées au genre, âge, culture et toute autre caractéristique qui fait la richesse des Sothémiens.



SOTHEMA & SON APPROCHE GENRE

40%

des employés sont
des femmes.

50%

des membres du
COMEX sont des
femmes.

30%

des membres du
CODIR sont des
femmes.

30%

des membres du
CA sont des
femmes.

5

Promotions de
femmes à des postes
de direction en 2019.

Promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des personnes en situation de handicap

En plus de promouvoir l'emploi des femmes et des personnes en situation de handicap, Sothema s'est inscrite dans un projet social inédit visant la promotion de l'entrepreneuriat de certaines catégories de la population les plus vulnérables à savoir : les filles pensionnaires des orphelinats et des centres de protection d'enfants, les femmes âgées et les personnes en situation de handicap.



Incubateur Mowakaba

L'incubateur Mowakaba est destiné aux filles vivant dans des établissements de protection sociale. Conformément à la loi, les pensionnaires de ces établissements doivent les quitter après l'âge de la majorité. Elles sont confrontées à de nombreux problèmes, notamment pour les filles sans familles d'accueil, les non-scolarisées et celles sans compétences professionnelles. L'incubateur Mowakaba a pour objectif de doter ces filles des ressources nécessaires afin qu'elles soient autonomes. La priorité est à l'aide à la création d'entreprises. Grâce à un financement de Sothema, l'incubateur travaillera sur 5 projets d'entreprises portées par ces filles. Le soutien porte également sur l'aide à la commercialisation. De ce fait, Sothema sera le client des 5 TPEs créées.



Happy life ou le sport en milieu rural

Happy Life est le premier club de sport multidisciplinaire dans le milieu rural, ouvert par Mohamed Jnifi, un jeune homme originaire de la région de Taza, Douar Zaouia. Ce sportif aux besoins spécifiques a bénéficié du soutien de Sothema ainsi qu'un accompagnement dans toutes les phases de création de son projet inédit. En plus d'appuyer la jeunesse active, le soutien de Sothema s'est également inscrit dans le but d'offrir à la femme rurale une sorte d'exutoire surtout en l'absence d'infrastructures sportives et de divertissement pour cette catégorie de la population. Depuis son ouverture en octobre 2019, le club happy life a drainé des centaines d'adhérents, dont environ 30% de femmes de tous les âges.



PROJET EDUCATION



Un des chantiers majeurs identifié en 2019 grâce à un dialogue interne est celui baptisé **PROJET EDUCATION** dont l'objectif est d'accompagner les Sothémiens dans leur rôle de parents et les aider à préparer leurs enfants à la société de demain. Le projet concerne aussi bien des initiatives liées à la scolarité des enfants qu'à leur épanouissement physique, mental, intellectuel, artistique et, d'une façon plus large, citoyen. La première décision prise dans le cadre de ce projet est la formation d'un comité représentatif de l'ensemble des niveaux hiérarchiques et fonctionnels de Sothema. En parallèle, un mécanisme de dialogue interne a été mis en place afin de communiquer autour des travaux du comité et de recueillir les propositions de l'ensemble des Sothémiens. Le comité éducation a démarré ses travaux en engageant un échange large et diversifié sur une multitude de questions liées à l'éducation. Ensuite, il a été décidé de limiter le périmètre du comité aux 4 commissions suivantes : **1- Formation & études ; 2- Valeurs & civisme ; 3- Apprentissage des habilités de la vie ; 4- Préparation des leaders de demain.** Plusieurs propositions ont été faites par l'ensemble des membres du comité.

Ces propositions sont en cours d'examen. Une fois retenues, elles seront budgétisées et mises en place. En voici les plus importantes :

- Lancer un programme de coaching d'éducation destiné aux parents ayant du mal à gérer les obligations envers leurs enfants avec celles professionnelles ;
- Lancer une initiative spéciale destinée aux enfants à besoins spécifiques dont les parents rencontrent d'innombrables difficultés à gérer leur quotidien ;
- Elaborer un programme destiné à renforcer le leadership des enfants et leur capacité à s'intégrer en communauté ;
- Initier une campagne de sensibilisation sur les crimes cybernétiques ;
- Lancer un trophée sous forme de bourses d'études pour les enfants des Sothémiens ayant reçu les meilleures notes ;
- Lancer une initiative pour la promotion des arts et des créations culturelles.



CONTRIBUER AU MIEUX-VIVRE DU PATIENT MAROCAIN

Grâce à un dialogue permanent avec les patients marocains à travers leurs associations représentatives, Sothema adapte ses offres en fonction des besoins les plus pressants en matière de traitements. Son but est de lutter contre les problèmes de santé majeurs comme le diabète et les maladies mentales, de rendre accessible ses traitements **aux meilleurs prix et d'éviter toute pénurie** pouvant présenter un risque sanitaire aussi bien pour le pays que pour les malades.

Sothema lance son premier probiotique

Dans le but d'aider le patient marocain à se prémunir contre toute atteinte de son microbiote, Sothema a lancé son premier probiotique sous la marque i3.1. L'intérêt de ce produit se trouve dans sa capacité à préserver le microbiote du patient par la réduction des conséquences fâcheuses découlant de son déséquilibre. Les probiotiques sont des micro-organismes vivants qui, lorsqu'ils sont administrés en quantité adéquate, exercent une action bénéfique sur la santé. Parmi les principales recommandations des experts de la FAO/OMS, figure la nécessité de déployer

des efforts pour rendre les probiotiques plus largement disponibles. De récentes études ont montré qu'en plus de consommer des fibres, boire de l'eau et faire du sport, la prise de probiotiques constitue une aide précieuse dans la régulation du transit, soulage la constipation et atténue les symptômes associés au syndrome du côlon irritable.





Lutte contre le diabète : Sothema en première ligne

Les résultats de l'enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles, réalisée par le ministère de la Santé durant la période 2017-2018, ont montré que le nombre des personnes atteintes de diabète au Maroc ne cesse d'augmenter, passant de 1,5 millions à 3 millions de patients entre 2000 et 2018. Le nombre de diabétiques marocains ayant reçu un traitement dans les établissements de santé a triplé entre 2005 et 2017, passant de 226.000 à 770.000 bénéficiaires.

En 2010, le ministère de la santé a augmenté de façon significative les quantités d'insuline achetées. Celles-ci sont passées de 1,4 millions de flacons en 2008 à environ 4,3 millions de flacons en 2018, soit une augmentation de 3 millions de flacons en 10 ans. En 2019, des problèmes de livraison de certaines insulines importées par le Maroc avaient pris en otage des milliers de marocains insulinodépendants qui ne trouvaient plus d'insuline dans les hôpitaux publics. Sollicitée en urgence par le ministère

de la santé, Sothema avait « dépanné » les hôpitaux publics par des livraisons de stocks d'insuline, ce qui a permis de sauver la vie à des milliers de malades. Ceci démontre le rôle important que joue Sothema en tant que fabricant local de l'insuline et un des rares producteurs de cette substance vitale à l'échelle internationale. L'inaccessibilité à l'insuline présente un risque majeur sur l'humanité. Ce phénomène a fait l'objet d'une étude scientifique parue en novembre 2018 dans *The Lancet Journal*¹. *Cette étude a mis en garde contre "un risque de pénurie d'insuline qui se profile à l'horizon 2030, alors que le nombre de personnes aux prises avec le diabète de type 2 est en forte augmentation partout dans le monde, notamment en Afrique. 40 millions de personnes n'auront pas accès à ce traitement."* Les scientifiques préviennent qu'il est impératif de rendre ce médicament plus disponible, tout particulièrement en Afrique qui sera la plus touchée par la pénurie.

¹ : <https://www.journaldemontreal.com/2018/11/25/vers-une-penurie-dinsuline-en-2030>



Sothema étend sa gamme d'Insulet par le lancement du stylo réutilisable

Sothema a démarré en 2019 la commercialisation de sa nouvelle insuline conditionnée en stylo réutilisable. Respectivement présentée en boîtes de 1 et 5 cartouches de 3 ml, Insulet Pen 100 unités/ml couvre les trois types d'insuline connus à savoir l'insuline rapide, lente et mixte. Le prix public de vente (PPV) accordé à cette nouvelle insuline est respectivement de 260 MAD pour la boîte de 5 cartouches et de 54 MAD pour la boîte d'une cartouche. Cette extension de gamme témoigne de la volonté de Sothema d'offrir aux patients marocains une insuline pratique dans son administration et surtout de 50% moins chère par rapport à la concurrence.

Caravanes médicales avec l'AVSS

Afin d'assurer l'accès aux soins des populations marocaines des régions les plus éloignées du pays, Sothema s'est toujours engagée en faveur des initiatives portées par les professionnels de la santé telle que l'organisation de caravanes médicales. En 2019, elle a signé une convention avec l'Association Volontariat et Solidarité de Santé (AVSS) qui compte des milliers de jeunes médecins, pharmaciens et étudiants dans le secteur de la santé, portant sur l'organisation d'une série de caravanes médicales au Maroc et à l'international, notamment en Afrique. Des caravanes ont déjà été organisées en vertu de ce partenariat, bénéficiant à des milliers de patients marocains parmi les populations les plus vulnérables.



Sothema s'engage dans la lutte contre les addictions

Mme Lamia Tazi, Ceo de Sothema, ainsi que mesdames Khadija Benchouikh, gouverneur de la préfecture de Hay Hassani, Dr Bahae Rabie, déléguée régionale de la santé du grand Casablanca, Dr Nabila Rmili, directrice régionale de la santé du grand Casablanca et Dr Imane Kendili, présidente de la Marocaine des Pathologies Addictives et Maladies Associées (MAPA), ont procédé, le mercredi 04 décembre 2019, à l'inauguration d'une nouvelle unité de la santé mentale et psychiatrique à Hay Hassani, Casablanca. Fruit d'un partenariat Public-Privé signé par Sothema, cette nouvelle infrastructure pour la santé mentale vise à lutter contre le phénomène des addictions ayant pris une ampleur inquiétante dans notre pays.





MIEUX-VIVRE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

A cause de multiples pressions dont est soumis l'ensemble du secteur de la santé aussi bien localement qu'à l'international, plusieurs professionnels de la santé se trouvent dans une situation économique difficile. Grâce à ses partenariats multidimensionnels avec les ordres, associations et autres syndicats des professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, etc.), Sothema essaye **d'apporter** une aide substantielle au mieux-vivre des professionnels de la santé, en privilégiant notamment la formation et le développement des compétences de ces parties **prenantes** afin **d'améliorer** leurs revenus professionnels.



Pharmaciens, manage



« Pharm
program
partenari

septembre 2019, Sothema organisait à Fès la deuxième phase de ce programme. 3 jours de formations dispensées aux 150 pharmaciens de la région de Fès sur les thèmes de la fiscalité, la digitalisation et la PNL. La première édition de ce programme a démarré en 2014 et a bénéficié à quelques 5000 pharmaciens d'officine de tout le royaume. Les thèmes étaient enrichissants et variés, couvrant l'ensemble des aspects liés à la gestion moderne d'une officine et de ses ressources humaines. Sothema et l'Esca réussirent à apporter aux pharmaciens la formation pratique dont ils avaient longtemps besoin. La réussite de ce programme a fait que de nombreuses demandes de son maintien furent exprimées par les instances représentatives des officinaux.



Ils ont dit sur le programme



Thami El Ghorfi, Pdg du groupe l'Esca

Nous sommes honorés que Sothema ait choisi l'Esca, école de management, pour démarrer ce projet unique de formation continue destiné aux pharmaciens. Cela nous fait également plaisir de contribuer au développement du métier de l'officiel par des formations adaptées à la réalité entrepreneuriale. Je tiens à féliciter Sothema pour son leadership et la vision de ses dirigeants pour le développement de la profession pharmaceutique.



Hamza Guérdira, Président du Conseil National des Pharmaciens d'Officine

Sothema est un laboratoire modèle et citoyen. En tant que Président du Conseil

National des Pharmaciens d'Officine, je remercie chaleureusement Sothema pour son appui aux pharmaciens ainsi que pour ses innovations dans le secteur de la santé. On a besoin de laboratoires comme Sothema.

5000 pharmaciens formés



Hassan Ataich, Président du syndicat des pharmaciens d'officine de Fès

Un grand merci à Sothema pour ce projet de formation stratégique pour les pharmaciens marocains. Nous sommes honorés que les deux éditions de ce programme aient démarré à Fès. Je me réjouis qu'elles se soient parfaitement bien déroulées. Notre principal indicateur de la réussite de ce projet est le nombre de pharmaciens inscrits qui ne cessent d'augmenter.

12 Régions couvertes

SOTHEMA & LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Engagée depuis plusieurs années en faveur de la promotion de la recherche scientifique au Maroc, Sothema multiplie les initiatives dans le but de développer ce secteur vital au développement de notre pays.



Sothema au Conseil d'Administration de l'ANEAQ

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale d'Évaluation et de l'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a coopté Mme Lamia Tazi, Ceo de Sothema, pour un mandat de 3 ans. La première réunion du CA de l'ANEAQ en présence de Sothema a eu lieu en janvier 2020 et a abordé plusieurs sujets, notamment le nouveau référentiel de l'évaluation de la qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'engagement de Sothema en faveur de la recherche se renforce avec son rôle au sein de l'ANEAQ.



Développement du premier antibiotique boosté

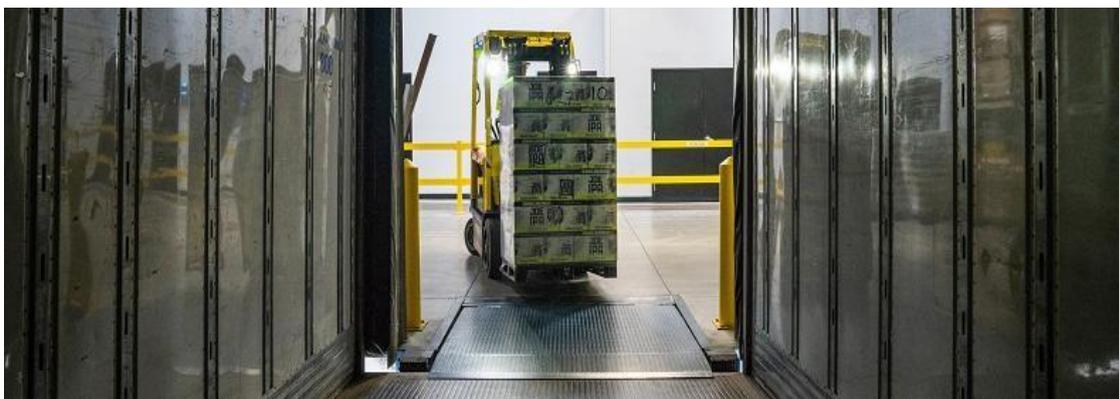
Dans le cadre de ses accords avec les universités de médecine et de pharmacie, Sothema a conclu un partenariat avec le centre de biotechnologie de Fès pour le développement d'un antibiotique boosté par des huiles essentielles. Il s'agit d'une recherche menée par Pr Adnane Remmal, directeur du centre de biotechnologie de Fès. Le projet fut breveté en 2014. Des essais cliniques concluants furent réalisés début 2016 avec un antibiotique boosté par l'huile essentielle d'eucalyptus sur vingt-cinq patients hospitalisés qui avaient des infections urinaires multi résistantes.

La politique d'achats responsables

Pour Sothema, sa politique d'achats responsables s'inscrit au cœur du déploiement de sa RSE. Son objectif est de concilier durablement les performances économiques, environnementales et sociétales.

Conformément à sa certification selon la norme ISO 9001 version 2015, Sothema a pris différentes mesures afin que sa politique d'achats responsables soit cohérente et déployée chez l'ensemble de ses fournisseurs. Parmi ces mesures, le fait de se doter d'une procédure de qualification des fournisseurs. Dans ce document, le processus de qualification des fournisseurs est clairement structuré, permettant à Sothema de se constituer (pré-qualification) et maintenir (requalification) un panel de fournisseurs qui pourront ensuite être consultés dans le cadre d'appels d'offres. La pré-qualification concerne donc les fournisseurs potentiels de Sothema et la requalification concerne ses fournisseurs actifs, c'est à dire ceux qui sont déjà sous contrat de fourniture de biens et/ou de services. L'un des chantiers futurs de Sothema est d'élargir cette procédure aux enjeux RSE, permettant de s'assurer que l'ensemble de ses fournisseurs adoptent une politique respectueuse du bien-être de leurs parties prenantes, y compris en ce

qui concerne les achats à l'international auprès de fournisseurs des pays dits « low costs ». Afin de réussir ce chantier, Sothema devra s'appuyer sur un référentiel de qualification efficace mais simple. Même s'il n'y a pas de standard en matière de critères de qualification fournisseurs, les référentiels les plus courants couvrent 7 sections à savoir : la Santé, la Sécurité, l'Environnement, la Finance, l'Éthique, le Juridique, la Gestion des ressources humaines, la Gestion de la Qualité, les Services & Références Clients du fournisseur. Dans le cadre de ce chantier, Sothema compte impliquer son équipe d'acheteurs en les responsabilisant, chacun de son côté, de la gestion complète de la qualification de tous ses fournisseurs. Le chantier prévoit également de commencer par identifier en priorité les fournisseurs à risque. Les audits de qualification qui découleront de ce chantier ne seront déclenchés que si le niveau de risque du fournisseur le nécessite.





Les chantiers futurs en matière de RSE

- Sothema envisage le renouvellement de sa procédure de qualification des fournisseurs afin qu'elle englobe les enjeux RSE. La qualification devrait également comprendre l'aspect du paiement des fournisseurs selon la charte du bon payeur, surtout que c'est un important chantier ouvert par le patronat marocain suite au discours de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste prononcé en 2019.
- Dans le but d'une meilleure gouvernance de sa responsabilité environnementale, Sothema a lancé le chantier de certification selon la norme ISO 50001. Il est prévu de le finaliser au plus tard à la fin de l'année 2021.
- En termes d'éthique et de déontologie, Sothema envisage une certification selon la norme ISO 37001 relative à la prévention de la corruption. Elle prévoit également la mise en place d'un code d'éthique interne notamment en matière de promotion médicale.
- En matière de mécénat, la Fondation Omar Tazi relevant de Sothema devrait s'intéresser à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, des personnes en situation de handicap et des femmes.

RESUME DU RAPPORT GENERAL CAC FY 2019

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

**RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE (SOTHEMA) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 892 055 dont un bénéfice net de KMAD 214 345. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA) au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

En application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que complétée et modifiée, nous vous informons que la société a acquis 51% du capital de la société Azerys pour un montant de MMAD 7,7.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 5 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

FFM Audit

Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, Rue Ahmed Tohti - Casablanca

Abdelkader Bahri
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 109167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mounsif Ighiouer
Associé

BILAN ACTIF
(modèle normal)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	
I M M O B I L I S E A C T I F	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	611 661,60	366 996,96	244 664,64	366 996,96	
	* Frais préliminaires					
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	611 661,60	366 996,96	244 664,64	366 996,96	
	* Primes de remboursement des obligations					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	44 483 000,57	22 671 625,21	21 811 375,36	7 493 343,75	
	* Immobilisation en recherche et développement	261 552,72	261 552,72			
	* Brevet, marques, droits et valeurs similaires	37 881 337,91	22 410 072,49	15 471 265,42	1 225 511,02	
	* Fonds commercial	3 500 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00	
	* Autres immobilisations incorporelles	2 840 109,94		2 840 109,94	2 767 832,73	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	926 276 974,31	573 912 668,42	352 364 305,89	367 525 507,45	
	* Terrains	47 719 400,00		47 719 400,00	47 719 400,00	
	* Constructions	417 883 782,99	230 384 223,11	187 499 559,88	196 530 855,63	
	* Installation techniques, matériel et outillage	407 998 094,43	311 212 292,39	96 785 802,04	104 852 707,24	
	* Matériel transport	5 032 555,33	3 482 063,07	1 550 492,26	1 826 963,49	
	* mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	34 622 397,92	26 324 025,24	8 298 372,68	8 157 528,36	
	* Autres immobilisations corporelles	2 615 741,39	2 510 064,61	105 676,78	107 509,89	
	* Immobilisations corporelles en cours	10 405 002,25		10 405 002,25	8 330 542,84	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	59 326 208,97		59 326 208,97	51 631 208,97	
	* Prêts immobilisés					
	* Autres créances financières	585 559,33		585 559,33	585 559,33	
	* Titres de participation	58 740 649,64		58 740 649,64	51 045 649,64	
	* Autres titres immobilisés					
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)					
* Diminution des créances immobilisées						
* Augmentations des dettes de financement						
TOTAL I(A+B+C+D+E)	1 030 697 845,45	596 951 290,59	433 746 554,86	427 017 057,13		
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS(F)	499 993 334,42	21 061 672,98	478 931 661,44	424 363 297,11	
	* Marchandises	156 247 118,91	5 940 048,51	150 307 070,40	135 734 029,93	
	* Matières et fournitures, consommables	168 340 669,99	8 740 784,65	159 599 885,34	153 938 977,63	
	* Produit en cours	45 366 563,60	2 440 230,28	42 926 333,32	28 666 039,34	
	* Produits intermédiaires et produits résiduels					
	* Produits finis	130 038 981,92	3 940 609,54	126 098 372,38	106 024 250,21	
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	588 139 189,10	16 484 940,23	571 654 248,87	531 779 272,15	
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 201 486,27		1 201 486,27	3 300 792,89	
	* Clients et comptes rattachés	512 934 993,32	16 484 940,23	496 450 053,09	479 541 274,34	
	* Personnel	1 380 158,22		1 380 158,22	1 695 442,39	
	* Etat	32 848 966,60		32 848 966,60	27 218 298,04	
	* Comptes d'associés					
	* Autres débiteurs	38 618 935,69		38 618 935,69	19 701 585,08	
	* Comptes de régularisation-actif	1 154 649,00		1 154 649,00	321 879,41	
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	1 091 092,51		1 091 092,51	999 838,06	
	Eléments circulants	1 091 092,51		1 091 092,51	999 838,06	
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 089 223 616,03	37 546 613,21	1 051 677 002,82	957 142 407,32	
	T R E S O R E R I E	TRESORERIE-ACTIF	30 500 680,12		30 500 680,12	22 751 283,63
		* Chèques et valeurs à encaisser				
		* Banques, TG et CCP	30 462 656,74		30 462 656,74	22 700 820,46
		* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	38 023,38		38 023,38	50 463,17
		TOTAL III	30 500 680,12		30 500 680,12	22 751 283,63
	TOTAL GENERAL I+II+III	2 150 422 141,60	634 497 903,80	1 515 924 237,80	1 406 910 748,08	

BILAN PASSIF
 (modèle normal)

 SOTHEMA
 IF : 2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	892 054 591.78	798 309 629.64
	*Capital social ou personnel(1)	180 000 000.00	180 000 000.00
	*Moins :actionnaires, capital souscrit non appelé		
	*capital appelé		
	*Dont versé		
	*Prime d'émission , de fusion,d'apport		
	* Ecart de réévaluation		
	*Réserve légale	18 000 000.00	18 000 000.00
	*Autres reserves		
	*Report à nouveau (2)	479 709 629.64	382 971 790.19
	*Résultat nets en instance d'affectation(2)		
	*Résultat net de l'exercice(2)	214 344 962.14	217 337 839.45
	Total des Capitaux Propres (A)	892 054 591.78	798 309 629.64
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES(B)		
	*Subvention d'investissement		
	*Provision réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour investissement		
	Provisions pour acquisition et construction logement		
	Autres Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	48 818 353.69	50 000 000.00
*Emprunts obligataires			
*Autres dettes de financement	48 818 353.69	50 000 000.00	
PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)			
*Provision pour risques			
* Provision pour charges			
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)			
*Augmentation des créances immobilisées			
*Diminution des dettes de financement			
TOTAL 1(A+B+C+D+E)	940 872 945.47	848 309 629.64	
CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	435 047 018.66	388 116 858.80
	*Fournisseurs et comptes rattachés	347 760 170.22	310 978 984.42
	*Clients créditeurs ,avances et acomptes	1 185 141.51	1 323 480.65
	*Personnel	15 768 512.23	14 443 673.76
	*Organisme sociaux	15 774 130.17	12 042 886.11
	*Etat	26 591 047.33	16 487 482.27
	*Comptes d'associés	1 000 000.00	1 000 000.00
	*Autres créanciers	26 502 303.90	31 221 244.00
	*Comptes de regularisation passif	465 713.30	619 107.59
	AUTRES PROVESION POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 831 092.51	1 747 706.16
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF(Elements circulants) (H)	1 331 278.59	2 022 434.75	
TOTAL 2(F+G+H)	438 209 389.76	391 886 999.71	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	136 841 902.57	166 714 118.73
	*Crédits d'escompte		28 670 260.97
	*Crédits de trésorerie	136 841 902.57	137 230 873.26
	* Banques (soldes créditeurs)		812 984.50
TOTAL 3	136 841 902.57	166 714 118.73	
	TOTAL GENERAL 1+2+3	1 515 924 237.80	1 406 910 748.08

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire(+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

SOTHEMA

IF : 2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
I	PRODUIT D'EXPLOITATION	1 763 442 902,49	1 314 278,93	1 764 757 181,42	1 609 433 885,88
	* Ventes de marchandises (en l'état)	592 613 199,44		592 613 199,44	560 846 470,05
	* Vente de biens et services produits	1 116 058 873,72		1 116 058 873,72	1 029 915 798,94
	Chiffre d'affaires	1 708 672 073,16		1 708 672 073,16	1 590 762 268,99
	*Variations de stocks de produits(1)	32 338 160,05		32 338 160,05	679 354,66
	*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	*Subventions d'exploitation	5 600,00		5 600,00	
	*Autres produits d'exploitation		1 314 278,93	1 314 278,93	14 724,49
	*Reprises d'exploitation: transferts de charges	22 427 069,28		22 427 069,28	17 977 537,74
	Total 1	1 763 442 902,49	1 314 278,93	1 764 757 181,42	1 609 433 885,88
II	CHARGES D'EXPLOITATION	1 445 813 186,97		1 445 813 186,97	1 343 365 730,61
	*Achats revendus(2) de marchandises	415 656 949,64		415 656 949,64	403 695 860,99
	*Achats consommés(2) de matières et fournitures	458 883 721,78		458 883 721,78	402 261 272,13
	*Autres charges externes	269 219 876,95		269 219 876,95	248 349 018,77
	*Impôts et taxes	1 736 009,97		1 736 009,97	2 373 495,68
	*Charges de personnel	229 110 897,35		229 110 897,35	213 401 849,21
	*Autres charges d'exploitation	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
	*Dotations d'exploitation	70 205 731,28		70 205 731,28	72 284 233,83
Total 2	1 445 813 186,97		1 445 813 186,97	1 343 365 730,61	
III	RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)			318 943 994,45	266 068 155,27
IV	PRODUITS FINANCIERS	7 141 300,02		7 141 300,02	8 544 240,29
	*Produits des titres de partic,et autres titre immobilisés				
	*Gains de change	5 625 867,09		5 625 867,09	4 380 139,94
	*Interêts et autres produits financiers	515 594,87		515 594,87	234 665,48
	*Reprises financier : transfert charges	999 838,06		999 838,06	3 929 434,87
	Total 4	7 141 300,02		7 141 300,02	8 544 240,29
V	CHARGES FINANCIERES	9 361 209,52		9 361 209,52	14 532 911,62
	*Charges d'interêts	5 753 750,77		5 753 750,77	7 105 286,25
	*Pertes de change	2 016 488,80		2 016 488,80	6 120 509,37
	*Autres charges financières	499 869,54		499 869,54	307 277,94
	*Dotations financières	1 091 100,41		1 091 100,41	999 838,06
	Total 5	9 361 209,52		9 361 209,52	14 532 911,62
VI	RESULTAT FINANCIER(4-5)			-2 219 909,50	-5 988 671,33
VII	RESULTAT COURANT(3+6)			316 724 084,95	260 079 483,94

POUR ESTIMATION SEULEMENT
SOTHEMA

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (Suite)
(modèle normal)

SOTHEMA
IF : 2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			316 724 084,95	260 079 483,94
VIII	PRODUITS NON COURANTS	2 961 675,25		2 961 675,25	52 681 894,94
	*Produits de cessions d'immobilisations	2 484 470,00		2 484 470,00	50 000,00
	*Subventions d'équilibre				
	*Reprises sur subventions d'investissement				63 224,62
	*Autres produits non courants	477 205,25		477 205,25	24 187,44
	*Reprises non courantes : transferts de charges				52 544 482,88
	Total 8	2 961 675,25		2 961 675,25	52 681 894,94
IX	CHARGES NON COURANTES	7 888 241,06		7 888 241,06	16 692 718,43
	*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	845 902,44		845 902,44	643 250,66
	*Subventions accordées				
	*Autres charges non courantes	7 042 338,62		7 042 338,62	16 049 467,77
	*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	total 9	7 888 241,06		7 888 241,06	16 692 718,43
X	RESULTAT NON COURANT (8-9)			-4 926 565,81	35 989 176,51
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)			311 797 519,14	296 068 660,45
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	97 452 557,00		97 452 557,00	78 730 821,00
XIII	RESULTAT NET (11-12)			214 344 962,14	217 337 839,45

XIV	TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)			1 774 860 156,69	1 670 660 021,11
XV	TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)			1 560 515 194,55	1 453 322 181,66
XVI	RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)			214 344 962,14	217 337 839,45

REVENU D'IMPÔT
A. C. Kerec DAL

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

IF :2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

I. Tableau de formation des résultats (T.F.R)

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	592 613 199,44	560 846 470,05
	2	-	Achats revendus de marchandises	415 656 949,64	403 695 860,99
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	176 956 249,80	157 150 609,06
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 148 397 033,77	1 030 595 153,60
	3		*Ventes de biens et de services produits	1 116 058 873,72	1 029 915 798,94
	4		*Variations stocks produits	32 338 160,05	679 354,66
	5		*immobilisations produites par l'entreprise pour elle meme		
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)	728 103 598,73	650 610 290,90
	6		*Achats consommés de matières et fournitures	458 883 721,78	402 261 272,13
	7		*Autres charges externes	269 219 876,95	248 349 018,77
IV		=	VALEUR AJOUTEE(I+II+III)	597 249 684,84	537 135 471,76
V	8	+	Subventions d'exploitations	5 600,00	
	9	-	Impots et taxes	1 736 009,97	2 373 495,68
	10	-	Charge de personnel	229 110 897,35	213 401 849,21
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION(EBE)	366 408 377,52	321 360 126,87
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'exploitation(IBE)		
	11	+	Autres produits d'exploitation	1 314 278,93	14 724,49
	12	-	Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation,transferts de charges	22 427 069,28	17 977 537,74
	14	-	Dotations d'exploitation	70 205 731,28	72 284 233,83
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	318 943 994,45	266 068 155,27
VII		+ -	RESULTAT FINANCIER	-2 219 909,50	-5 988 671,33
VIII		=	RESULTAT COURANT	316 724 084,95	260 079 483,94
IX		+ -	RESULTAT NON COURANT (+ou-)	-4 926 565,81	35 989 176,51
	15	-	Impot sur les resultats	97 452 557,00	78 730 821,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	214 344 962,14	217 337 839,45
			II.Capacité d'autofinancement (C.A.F)		
			-Autofinancement		
	1		Resultat net de l'exercice	214 344 962,14	217 337 839,45
			*Bénéfice	214 344 962,14	217 337 839,45
			*Perte		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	47 192 288,08	50 323 607,41
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes(1)		
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières		
	7	-	Reprises non courantes (2)(3)		52 607 707,50
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation (1)	2 484 470,00	50 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'ammortiss.des immob.cédées	845 902,44	643 250,66
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	259 898 682,66	215 646 990,02
	10	-	Distrubitions de bénéfices	120 600 000,00	100 800 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	139 298 682,66	114 846 990,02

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

NOTA: Le calcul de C.A.F peut être effectué à partir de l'E.B.E

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SOTHEMA
IF : 2200187

I. SYNTHESSES DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	MASSES	EXERCICE (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	VARIATION a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement permanent (1)	940 872 945,47	848 309 629,64		92 563 315,83
2	<u>Moins actif immobilisé (2)</u>	433 746 554,86	427 017 057,13	6 729 497,73	
3	=FOND DE ROULEMENT(1-2) (A)	507 126 390,61	421 292 572,51		85 833 818,10
4	Actif circulant (4)	1 051 677 002,82	957 142 407,32	94 534 595,50	
5	<u>Moins passif circulant (5)</u>	438 209 389,76	391 886 999,71		46 322 390,05
6	=BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	613 467 613,06	565 255 407,61	48 212 205,45	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	-106 341 222,45	-143 962 835,10	37 621 612,65	

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<u>I.RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</u>				
<u>.AUTOFINANCEMENT (A)</u>		139 298 682,66		114 846 990,02
.Capacité d'autofinancement		259 898 682,66		215 646 990,02
.Distribution de bénéfices		120 600 000,00		100 800 000,00
<u>CESSION ET REDUCTIONS D IMMOBILISATIONS</u>		2 520 509,97		2 503 075,42
.Cession d'immob. incorporelles		1 907 460,00		2 453 075,42
.Cession d'immob. corporelles		577 010,00		50 000,00
.Cession d'immob. financières				
.Récupération sur créances immobilisées		36 039,97		
<u>.AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</u>				
.Augmentation de capital, apports				
.Subvention d'investissements				
<u>.AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</u>		23 300 000,00		50 000 000,00
<u>.TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</u>		165 119 192,63		167 350 065,44
<u>II.EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)</u>				
<u>.ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO.</u>	54 803 728,22		50 953 740,49	
.Acquisitions d'immo. incorporelles	15 708 974,76		828 152,96	
.Acquisitions d'immo. corporelles	31 399 753,46		48 285 671,64	
.Acquisitions d'immo. financières	7 695 000,00		1 689 368,00	
.Acquisitions des créances immob.			150 547,89	
<u>.REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</u>				
<u>.REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</u>	24 481 646,31		22 379 636,97	
<u>.EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</u>				
<u>.TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</u>	79 285 374,53		73 333 377,46	
III.VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B.F.G)	48 212 205,45		62 798 144,52	
<u>IV.VARIATION DE LA TRESORERIE</u>	37 621 612,65		31 218 543,46	
<u>TOTAL GENERAL</u>	165 119 192,63	165 119 192,63	167 350 065,44	167 350 065,44

SOTHEMA

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

IF : 2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	611 661,60							611 661,60
Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	611 661,60							611 661,60
*Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 745 889,35	15 708 974,76			1 935 823,57	36 039,97		44 483 000,57
*Immobilisation en recherche et développement	261 552,72							261 552,72
*Brevets, marques, droitset valeur similaires	24 216 503,90	15 600 657,58			1 935 823,57			37 881 337,91
*Fonds commercial	3 500 000,00							3 500 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	2 767 832,73	108 317,18				36 039,97		2 840 109,94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	898 564 316,64	31 399 753,46		5 116 562,05	1 668 003,19	2 019 092,60	5 116 562,05	926 276 974,31
*terrains	47 719 400,00							47 719 400,00
*Constructions	405 968 436,91	11 484 430,83		457 374,66		26 459,41		417 883 782,99
*Installation technique, matériel et outillage	395 441 357,29	9 853 194,95		4 393 861,21		1 690 319,02		407 998 094,43
*Matériel de transport	6 118 226,63	749 368,35			1 668 003,19	167 036,46		5 032 555,33
*Mobilier, matériel de bureau et aménagements	12 260 055,23	929 331,37		132 370,21		38 908,90		13 282 847,91
* Autres immobilisations corporelles	2 615 741,39							2 615 741,39
*Immobilisation corporelles en cours	8 330 542,84	7 191 021,46					5 116 562,05	10 405 002,25
* Matériel informatique	20 110 556,35	1 192 406,50		132 955,97		96 368,81		21 339 550,01
TOTAL GENERAL	929 921 867,59	47 108 728,22		5 116 562,05	3 603 826,76	2 055 132,57	5 116 562,05	971 371 636,48

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 M. [Nom] [Signature]

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

SOTHEMA

IF : 2200187

Exercice du 01/01/2019 Au 31/12/2019

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
TABID	2200914	IMMOBILIER	10 000.00	95.00	2 850 000.00	2 850 000.00	31/12/2019	44 103.83	500.00	3 500.00
WAPH (siuat provisoire)	0	PHARMACEUTI Q	27 658 000.00	92.82	26 881 961.64	26 881 961.64	31/12/2019	-2 194 825.13	1 086 985.25	42 984 090.00
LIDEN PHARMA (situation provisoire)	0	COMMERCIALE	1 650 000.00	100.00	3 013 688.00	3 013 688.00	31/12/2018	249 172.00	-1 459 524.00	0.00
AXESS PHARMA	1087856	PHARMACEUTI QUE	16 000 000.00	100.00	18 000 000.00	18 000 000.00	31/12/2019	2 580 276.94	993 530.25	0.00
A.S.D	2223723	RECHERCHE	1 000 000.00	30.00	30 000.00	30 000.00	31/12/2019	-10 071 550.88	-632 844.47	0.00
AZERYYS	26133530	TRAITEMENT DES PLANTES NATURELLES	4 500 000.00	51.00	7 695 000.00	7 695 000.00	31/12/2019	8 497 100.11	-1 399 000.15	0.00
TOTAL PAGE			50 818 000.00	468.82	58 470 649.64	58 470 649.64		-895 723.13	-1 410 353.12	42 987 590.00
TOTAL CUMULE			50 818 000.00	468.82	58 470 649.64	58 470 649.64		-895 723.13	-1 410 353.12	42 987 590.00

04/05/2020
 10:00:00
 10:00:00
 10:00:00

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

NATURE	Montant Début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant Fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1.Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2.Provisions réglementées								
3.Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL(A)								
4.Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	36 852 232,12	22 513 443,20			21 819 062,11			37 546 613,21
5.-Autres provisions pour risques charges	1 747 706,16	500 000,00	1 091 100,41		507 876,00	999 838,06		1 831 092,51
6.Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL(B)	38 599 938,28	23 013 443,20	1 091 100,41		22 326 938,11	999 838,06		39 377 705,72
TOTAL(A+B)	38 599 938,28	23 013 443,20	1 091 100,41		22 326 938,11	999 838,06		39 377 705,72

TABLEAU DES CREANCES

SOTHEMA

IF :2200187

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	MOINS D'UN AN	MONTANT EN DEVICES	MONTANTS SURETAT ET ORGANISMES	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTE IMMOBILISE	585 559.33	585 559.33						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	585 559.33	585 559.33						
DE L'ACTE CIRCULANT	588 139 189.10	1 007 147.52	354 899 599.67	232 227 111.64	95 051 797.27	103 527 523.79	51 982 889.75	62 446 874.12
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	1 201 486.27		1 201 486.27		804 403.91			
- Clients et comptes rattachés	512 934 993.32		309 004 853.13	203 930 140.19	91 702 753.09	70 678 557.19	23 721 309.36	62 446 874.12
- Personnel	1 380 158.22	1 007 147.52	373 010.70					
-Etat	32 848 966.60		32 848 966.60			32 848 966.60		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	38 618 935.99		10 316 633.97	28 296 971.45	2 544 640.27		28 261 580.39	
-Compte de régularisation-Actif	1 154 649.00		1 154 649.00					

TABLEAU DES DETTES

IF :2200187

SOTHEMA

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	48 818 353.69	19 212 280.70	29 606 072.99					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	48 818 353.69	19 212 280.70	29 606 072.99					
DU PASSIF CIRCULANT	435 047 018.66	4 447 648.33	391 372 921.72	39 226 448.61	271 613 742.41	29 105 295.10	283 598.60	14 273 077.83
- Fournisseurs et comptes rattachés	347 760 170.22		323 859 251.35	23 900 918.87	257 002 920.78			14 273 077.83
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 185 141.51		1 185 141.51		617 656.06			
- Personnel	15 768 512.23		15 757 162.23	11 350.00				
- Organismes sociaux	15 774 130.17		15 774 130.17			2 514 247.77		
- Etat	26 591 047.33		26 591 047.33			26 591 047.33		
- Comptes d'associés	1 000 000.00		1 000 000.00					
- Autres créanciers	26 502 303.90	4 447 648.33	6 740 475.83	15 314 179.74	13 983 165.57		283 598.60	
- Comptes de régularisation-passif	465 713.30		465 713.30					

Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 17 JANVIER 1978 (art. 104) relative à l'accès à l'information.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

IF :2200187

SOTHEMA

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Cautions :		
Caution envers SERVICE ALCOOL	756 000.00	756 000.00
Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA détenue à cent pour cent par Sothema	16 000 000.00	16 000 000.00
TOTAL (1)	16 756 000.00	16 756 000.00
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...		
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT	150 000.00	150 000.00
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5 000 000.00	5 000 000.00
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT D'Û)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000.00	450 000.00
TOTAL(1)	5 600 000.00	5 600 000.00

RAPPORT SPECIAL CAC FY 2019

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)
BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que complétée et modifiée respectivement par les lois 20-05 et 78-12 ainsi que le décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Votre Président ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention réglementée visée à l'article 56 de ladite loi.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC

Personne intéressée

Mr Mohamed Tazi : administrateur de FARMALAC et directeur de SOTHEMA S.A.
Mr Serifi Mounir : administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 1^{er} avril 2014 pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA S.A des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées par la Sothema S.A en 2019 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 49 428 (HT) soit l'équivalent de KMAD 52 906 (TTC).
- Montant décaissé en 2019 : la société a réglé au cours de l'exercice 2019, un montant de KMAD 52 412 (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 1 721 (TTC).

2.2 Convention d'honoraires avec Pharmacie Mercure

Personne intéressée

Mr Tazi Omar – Président Directeur Général et propriétaire de la pharmacie.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 18 mars 2004 porte sur les honoraires de Mr Tazi Omar en tant que Président Directeur Général de la société. Elle a été complétée le 26 mars 2008 pour prévoir des primes sur résultats.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en vertu de cette convention, la pharmacie « Mercure » facture des honoraires mensuels de KMAD 311 (TTC) à la SOTHEMA S.A en plus des primes sur résultats.
- Charges comptabilisées par la Sothema S.A en 2019 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 5 338 (HT) soit l'équivalent de KMAD 6 346 (TTC).
- Par ailleurs, la Sothema a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de KMAD 101 (HT) soit l'équivalent de KMAD 107 (TTC) correspondant à la vente des produits pharmaceutiques.
- Montant des règlements : la société a réglé un montant de KMAD 5 541 (TTC) et a encaissé un montant de KMAD 107 (TTC) courant l'exercice 2019.
- Solde de la dette et de la créance : le montant de la dette au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 2 608 (TTC).

2.3 Convention de prestation avec la société « Beta Rest »

Personne intéressée

Mr Tazi Mohamed, Directeur de SOTHEMA S.A et co-gérant de Beta Rest.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1^{er} juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA S.A.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA S.A des prestations de restauration selon la consommation.
- Charges comptabilisées par la Sothema S.A en 2019 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 527 (HT) soit l'équivalent de KMAD 3 857 (TTC).
- Montant décaissé en 2019 : la société a réglé au cours de l'exercice 2019, un montant de KMAD 3 810 (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2019 est de KMAD 399 (TTC).

2.4 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR

Personne intéressée

Mr Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1^{er} novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA S.A au profit d'AFRIC-PHAR.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en application de cette convention, la société SOTHEMA S.A facture à « Afric Phar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- Produits comptabilisés par la Sothema S.A en 2019 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 968 (HT) soit l'équivalent de KMAD 1 161 (TTC). Par ailleurs, la société AfricPhar a facturé à la Sothema un montant de KMAD 50 (HT) correspondant à l'achat des produits pharmaceutiques.
- Montant encaissé en 2019 : la société a encaissé un montant de KMAD 471 (TTC) et a réglé un montant de KMAD 5 (TTC) courant 2019.
- Solde de la créance et de la dette : le montant de la créance au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 1 399 (TTC), celui de la dette est de KMAD 54 (TTC).

2.5 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG

Personne intéressée

Mr Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à la SOTHEMA S.A.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA S.A du matériel suivant la commande.
- Charges comptabilisées par la Sothema S.A en 2019 : le montant de la charge comptabilisée par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 109 (H.T) soit l'équivalent de KMAD 130 (TTC).
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2019 est de KMAD 130 (TTC). Aucun décaissement n'a été effectué courant l'exercice.

2.6 Prestation d'achats divers avec MAZHAR

Personne intéressée

Mr M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA S.A des achats de matières selon la commande.
- Charges comptabilisées par la Sothema S.A : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à KMAD 30 841 (HT) soit l'équivalent de KMAD 32 999 (TTC).
- Montant décaissé en 2019 : la société a réglé au cours de l'exercice 2019, un montant de KMAD 32 797 (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette est de KMAD 417 (TTC) au 31 décembre 2019.

Casablanca, le 5 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

FFM Audit

Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. A. D. I. T
7, Rue Ahmed Toufik - Casablanca

Abdelkader Bahri
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 109167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045
A 3

Mounsif Ighiouer
Associé

**ETAT DES HONORAIRES VERSES
AUX CONTROLEURS DE
COMPTES**

En KMAD	CAC 1					
	Montant / Année			% / Année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
<i>Emetteur</i>	170	170	170	100%	100%	100%
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
<i>Emetteur</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	170	170	170	100%	100%	100%
Autres prestations rendues						
<i>Autres</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-
Total général	170	170	170	100%	100%	100%
En KMAD	CAC 2					
	Montant / Année			% / Année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
<i>Emetteur</i>	170	170	170	100%	100%	100%
<i>Filiales</i>	-	-	-			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
<i>Emetteur</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	170	170	170	100%	100%	100%
Autres prestations rendues						
<i>Autres</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-
Total général	170	170	170	100%	100%	100%
En KMAD	CAC 3					
	Montant / Année			% / Année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
<i>Emetteur</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Filiales</i>	12	12	12	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
<i>Emetteur</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	12	12	12	100%	100%	100%
Autres prestations rendues						
<i>Autres</i>	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-
Total général	12	12	12	100%	100%	100%

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2019

Date	Désignation	Nom du support
22 MARS 2019	Indicateurs annuels 2018	L'économiste N° 5479
30 MARS 2019	Comptes annuels 2018	Finances News N° 934
Du 19 au 25 AVRIL 2019	Convocation de l'Assemblée Générale	Challenge Hebdo
24,25 et 26 MAI 2019	Communiqué Post Assemblée Générale	L'Economiste N° 5523
14 Août 2020	Indicateurs T2 2019	L'Économiste
Du 23 au 25 Aout 2019	Communiqué Financier S1	L'Économiste N° 5577
20 SEPTEMBRE 2019	Communiqué sur les Résultats Semestriels 2019	L'Economiste N° 5597
Du 30 septembre 2019	Comptes au 30 Juin 2019	Finances News N° 954
29 novembre 2019	Indicateurs T3 2019	Finances News N° 961



Des énergies unies pour la vie

Tél : +212 5 22 43 70 40

Fax : +212 5 22 33 41 09

www.sothema.com